

## **REUNION DU VENDREDI 20 JUIN 2014**

L'AN DEUX MIL QUATORZE, LE VINGT JUIN A DIX-HUIT HEURES TRENTE MINUTES, le Conseil Municipal légalement convoqué en date du 10 juin 2014 s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Louis GREFFIN, Maire de SALLENELLES.

Étaient présents : Mesdames DUPUIS Thérèse - MASSELIN Yolande – MARTINOFF Jacqueline – LEBEL Françoise –

Messieurs LEMARCHAND Laurent -LEGOUPIL Jacques –MAHEUX Jérôme  
CAILLE Vincent

Etaient excusés : Madame Pascale DAGORN qui a donné pouvoir à Monsieur Jean-Louis GREFFIN  
Monsieur Christophe BUSSON qui a donné pouvoir à Madame Jacqueline MARTINOFF

Monsieur Laurent LEMARCHAND a été élu secrétaire de séance.

-----  
Avant l'ouverture de la séance, Monsieur le Maire demande l'ajout d'un point à l'ordre du jour :

- Modification de délibération sur les indemnités des élus

Le conseil accepte cet ajout.

### **Approbation du conseil du 25 avril 2014**

Le compte-rendu du conseil du 25 avril 2014 ne soulève aucune remarque

### **1/Election d'un délégué et des suppléants en vue des élections sénatoriales :**

Monsieur le Maire, après lecture de l'arrêté préfectoral, invite le conseil à procéder à l'élection demandée. Le procès-verbal est complété et transmis à la Gendarmerie de Troarn dès la fin de l'élection.

### **2/ Regroupement des intercommunalités :**

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal du sujet abordé en réunion de Cabalor sur le regroupement des intercommunalités et remet aux membres du conseil un tableau comparatif des compétences des intercommunalités voisines.

### **3/ Création d'une commission intercommunalité des Impôts Directs :**

Le Maire donne lecture au Conseil Municipal du courrier reçu de CABALOR en date du 11 juin 2014 relatif à la création d'une commission intercommunale des impôts directs précisant que le conseil doit désigner 2 personnes susceptibles d'intégrer cette commission ainsi que 2 autres pour les suppléer.

Le conseil municipal désigne donc :

Membres titulaires : Mr Jean-Louis GREFFIN – Mme Françoise LEBEL  
Suppléants : Mrs Laurent LEMARCHAND – Vincent CAILLE

## **...suite de la réunion du 20 juin 2014.....**

### **4/ Délibération autorisant le Maire à contracter un emprunt :**

Monsieur le Maire indique au conseil que des démarches ont été effectuées auprès de plusieurs organismes financiers afin de contracter un emprunt pour le financement de la part communale sur les travaux d'aménagement de sécurité de la rue de Troarn

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise le Maire à contracter un emprunt auprès de l'organisme financier le plus offrant en matière de taux et à signer tous documents nécessaires.

Vote POUR : 11                      CONTRE : 0                      ABSTENTION : 0

### **5/ Délibération Indemnités des Elus :**

Monsieur le Maire indique au Conseil que la délibération n° 2014-19 en date du 1<sup>er</sup> avril 2014 contient une erreur matérielle en matière de pourcentage pour le calcul des indemnités des élus et que de ce fait, il convient de prendre une nouvelle délibération :

Le Conseil Municipal décide d'accorder une indemnité trimestrielle établie comme suit :

- 15% de l'indemnité maximale de l'indice 1015 au Maire
- 3.5% de l'indemnité maximale à chaque Adjoint

VOTE POUR : 11                      CONTRE : 0                      ABSTENTION : 0

### **6/ Questions diverses :**

Intervention de Mr Jacques LEGOUPIL qui demande à ce que aucune boîte aux lettres ne soit oubliée lors de la distribution d'invitations ou d'informations aux habitants de la Commune.

De plus, il précise que le monument situé au hameau de la Perruque a besoin d'un entretien et qu'il serait souhaitable de se préoccuper et d'informer la population sur le devenir de ce monument dédié à la mémoire des Anglais.

Intervention de Mme Françoise LEBEL qui signale qu'à la sortie du lotissement du Hameau de la Perruque, il n'y a aucune visibilité des véhicules venant d'Amfréville et demande l'installation d'un miroir.

Intervention de Mme Thérèse DUPUIS qui signale une vitesse excessive des véhicules dans l'agglomération de la commune et demande la mise en place d'un comptage par les services de l'agence routière rue André Pierre Marie à la hauteur du numéro 20/22.

Intervention de Mme Yolande MASSELIN qui demande la mise en place d'un panneau d'affichage au lotissement du Hameau de la Perruque.

**.....suite de la réunion du 20 juin 2014.....**

Intervention de Mme Jacqueline MARTINOFF qui rappelle que la fête de la musique a lieu à 19 heures 30 le 21 juin 2014 Place de la Baie.

Intervention de Mr Laurent LEMARCHAND qui informe le conseil que la plupart des devis relatif aux travaux du logement rue Léopold Trébutien ont été reçus, qu'un tableau comparatif est en réalisation afin de pouvoir prendre des décisions lors du prochain conseil.

L'ensemble des ordres du jour étant vu et aucun autre sujet abordé  
La séance est levée à 20 heures 30 minutes .

Le Maire

Le Secrétaire

Le Conseil Municipal